

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Gestion des équipements

Réunion du jeudi 1^{er} juillet
Procès-verbal n°5

Président : M. Malbrand Guy

Présents : MM. Patrice Billy, Daniel Guérin, Patrice Hérault, Alain Lavergne, Philippe Texier, Gilles Raveau

Excusé(s) : MM. Dominique Giraud, Philippe Baranger

Assiste(nt) : Mme Ginette Baraudon et M. Stéphane Basq, Président du District.

Approbation du PV n°4 du 14/04/2021

Les propositions de classement transmises de la CDTIS 86 vers la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CFTIS

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de tout l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)
- **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

Le règlement 2021 est entré en application au 01/07/2021

Le nouveau classement « terrain » est signalé sous la forme : T.. et de T7 à T1

Concernant les éclairages, les modifications seront automatiques via la CDTIS

Le tableau des migrations validé le 01/07/2021 est transmis à la CFTIS pour intégration dans le futur Foot2000

NOUVEAUX CLASSEMENTS NOTES EN ROUGE SUR CE PV

Infos pour les éclairages :

E5 – E6 en LED >> contrôle tous les 4 ans

E4 à E1 en LED >> contrôle tous les 2 ans

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE

1.1 CONFIRMATION DE CLASSEMENT

- **MONTMORILLON – COMPLEXE SPORTIF ST NICOLAS – Jean GUILLOT – NNI 861650301**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 04/01/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 19/05/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 07/05/2021

✓ Attestation pour 299 personnes du 26/05/2021

✓ Rapport de visite du 07/05/2021 de Mr Lavergne

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T4

▪ **MAILLE – STADE SERGE DADU – NNI 861420101**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 01/03/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 27/03/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 01/03/2021

- ✓ Fournir AOP ou attestation
- ✓ Rapport de visite du 01/03/2021 de Mr Giraud

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T4

▪ **CHAUVIGNY – STADE ARNAULT - 860700101**

Cette installation était classée en Niveau 4 jusqu'au 31/01/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 4 du 25/05/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 25/05/2021 et du 01/07/2021

- ✓ Rapport de visite du 25/05/2021 de Mrs Hérault et Malbrand
- ✓ Contrôle des travaux sur la main courante du 01/07/2021

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T3

▪ **CHAUVIGNY – STADE VOUHE - 860700201**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 08/02/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 19/05/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 07/05/2021

- ✓ Fournir AOP ou attestation
- ✓ Rapport de visite du 07/05/2021 de Mrs Hérault et Malbrand

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5

▪ **LENCLOITRE – STADE JEAN ROUILLARD – NNI 861280101**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 04/01/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 23/02/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 20/01/2021

- ✓ Fournir AOP ou attestation
- ✓ Rapport de visite du 20/01/2021 de Mr Hérault et Malbrand

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T4

▪ **INGRANDES – STADE MUNICIPAL – NNI 861110101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 28/06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 28/05/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 28/05/2021

- ✓ Rapport de visite du 28/05/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5

▪ **INGRANDES – STADE MUNICIPAL annexe stabilisé – NNI 861110102**

Cette installation était classée en Niveau FootA11 stab jusqu'au 28/06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA11 Stab du 28/05/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 28/05/2021

- ✓ Rapport de visite du 28/05/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7

▪ **INGRANDES – STADE MUNICIPAL annexe – NNI 861110103**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 28/05/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA11 Stabilisé du 28/05/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 28/05/2021

- ✓ Rapport de visite du 28/05/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7

▪ **INGRANDES – STADE MUNICIPAL annexe – NNI 861110104 et 5**

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 28/05/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 28/05/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 28/05/2021

- ✓ Rapport de visite du 28/05/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de ces installations en niveau FootA8

▪ **LA TRIMOUILLE – STADE MUNICIPAL – NNI 862730101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 18/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 04/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 20/01/2021

- ✓ Rapport de visite du 04/06/2021 de Mr Lavergne
- ✓ Attestation de capacité du 17/06/2021

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5

▪ **LA TRIMOUILLE – STADE MUNICIPAL annexe – NNI 862730102**

Cette installation était classée en Niveau FootA11 jusqu'au 01/09/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA11 du 04/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du

- ✓ Rapport de visite du 04/06/2021 de Mr Lavergne

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7

▪ **LES ORMES – STADE GEORGES POMPIDOU – NNI 861830102**

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 06/03/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 29/05/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 29/05/2021

- ✓ Rapport de visite du 31/05/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA8

▪ **DANGE – STADE MARCEL THIOLET – NNI 860920102**

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 06/03/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 17/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 08/06/2021

- ✓ Rapport de visite du 07/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA8

▪ **LA ROCHE POSAY – STADE DU BREUIL – NNI 862070102**

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 01/12/2023

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 22/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 22/06/2021

- ✓ Rapport de visite du 22/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA8

▪ **SENILLE / ST SAUVEUR – STADE CHARLES ARNAULT 2 – NNI 862450102**

Cette installation était classée en Niveau FootA11 jusqu'au 06/03/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA11 du 08/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 08/06/2021

- ✓ Rapport de visite du 08/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7

▪ **SENILLE / ST SAUVEUR – STADE CHARLES ARNAULT 3 – NNI 862450103**

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 06/03/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 08/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 08/06/2021

- ✓ Rapport de visite du 08/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA8

▪ **LIGUGE – STADE MAURICE GIRAULT – NNI 861330101**

Cette installation était classée en Niveau 4 jusqu'au 13/10/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 4 du 02/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 25/05/2021

- ✓ Rapport de visite du 25/05/2021 de Mr Raveau signalant 1 vestiaire de 17m² hs (norme : 20m² minimum hors sanitaire)

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T3.

▪ **COUSSAY LES BOIS – Annexe A8 – NNI 860860102**

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 16/06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 14/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 14/06/2021

✓ Rapport de visite du 14/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA8

▪ **ST GERVAIS – STADE HENRI MARTINET – NNI 862240102**

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 06/03/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 12/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 12/06/2021

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA8

▪ **AVAILLES EN CHATELLERAULT – STADE MUNICIPAL – NNI 860140101**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 18/01/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 16/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 16/06/2021

✓ Rapport de visite du 16/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5

▪ **AVAILLES EN CHATELLERAULT – STADE MUNICIPAL ANNEXE – NNI 860140102**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 18/01/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 16/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 16/06/2021

✓ Rapport de visite du 16/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7

▪ **CHATELLERAULT – STADE D'ANTOIGNE – NNI 860660801**

Cette installation était classée en Niveau FootA11 jusqu'au 06/03/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA11 du 22/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 17/06/2021

✓ Rapport de visite du 17/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7

▪ **THURE - STADE LAURENT AMEL annexe – NNI 862720102**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 06/03/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 24/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 17/06/2021

✓ Rapport de visite du 17/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T4

▪ **THURE - STADE LAURENT AMEL annexe – NNI 862720103**

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 06/03/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 24/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 17/06/2021

✓ Rapport de visite du 17/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA8

▪ **MIGNE AUXANCES – STADE ANDRE et PIERRE JARASSON – NNI 861580101**

Cette installation était classée en Niveau 3SYE jusqu'au 06/11/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 3SYE du 01/07/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 01/07/2021

✓ Rapport de visite CFTIS du 01/07/2021 de Mr Malbrand

✓ Tests in situ du 18/06/2021 par NOVARIA

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T2SYN

▪ **MIGNE AUXANCES – STADE ANDRE et PIERRE JARASSON 3 – NNI 861580103**

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 06/11/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 01/07/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 01/07/2021

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau A8

▪ **ST REMY SUR CREUSE – STADE MICHEL BESNAULT – NNI 862410101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 16/11/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 28/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 28/06/2021

- ✓ Rapport de visite du 28/06/2021 de Mr Hérault
- ✓ Attestation de capacité

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5

▪ **BUXEUIL – STADE REMI MAURICET annexe – NNI 860420102**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 06/03/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 28/06/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 28/06/2021

- ✓ Rapport de visite du 28/06/2021 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 une fois les non conformités levées

▪ **VICQ SUR GARTEMPE – STADE JEAN CLAUDE DALLAY – NNI 862880102**

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 06/03/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 07/07/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 07/07/2021

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau A8

RETRAIT DE CLASSEMENT

CELLE L'EVESCAULT – STADE MUNICIPAL – NNI 860450101

- ✓ Demande de mise en retrait du 12/05/2021 signé du maire

AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

▪ **VALDIVIENNE – STADE REMY PAPUCHON – NNI 862330101**

Rapport de visite du 11/05/2021 de Mr Hérault

- ✓ Travaux à effectuer sur la main courante – retour signé du maire en date du 12/05/2021
- ✓ Contrôle CDTIS à suivre

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENT INITIAL

▪ **LENCLOITRE – STADE JEAN ROUILLARD – NNI 861280101**

Cette installation est une création

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 21/12/2020 faisant suite à une rénovation au niveau lampes

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 03/03/2020 par Mr Hérault :

- ✓ Eclairage moyen horizontal : 190 Lux
- ✓ Facteur d'uniformité : 0,71
- ✓ Rapport Emin/Emaxi : 0,52

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

▪ **SILLARS – STADE MUNICIPAL – NNI 862620101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 09/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 05/05/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 05/05/2021 par Mr Lavergne :

Eclairage moyen horizontal : 160 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emin/Emaxi : 0,48

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **INGRANDES – STADE MUNICIPAL – NNI 861110101**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 18/02/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 07/05/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 03/05/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 222 Lux

Facteur d'uniformité : 0,74

Rapport Emin/Emaxi : 0,54

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **ADRIERS – STADE MUNICIPAL – NNI 860010101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 20/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 16/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 05/05/2020 et du 16/06/2021 par Mr Lavergne :

Eclairage moyen horizontal : 210 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emin/Emaxi : 0,40

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec avis favorable pour **E5**

▪ **NIEUIL L'ESPOIR – STADE MUNICIPAL – NNI 861780101**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 25/06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 09/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 08/06/2021 par Mrs Raveau et Guérin :

Eclairage moyen horizontal : 215 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emin/Emaxi : 0,50

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **VERRIERES – STADE DE LA GARENNE – NNI 862580101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 09/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 12/04/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 12/04/2021 par Mr Raveau :

Eclairage moyen horizontal : 150 Lux

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emin/Emaxi : 0,47

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **ST SAVIN - STADE FRANCOIS PRAT – NNI 862460101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 18/02/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 19/05/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 18/05/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 183 Lux

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emin/Emaxi : 0,40

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **LIGUGE – STADE MAURICE GIRAULT – NNI 861330101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 22 :06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 10/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 17/05/2021 par Mr Raveau :

Eclairage moyen horizontal : 173 Lux

Facteur d'uniformité : 0,77

Rapport Emin/Emaxi : 0,46

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **MONTMORILLON – STADE JEAN RANGER – NNI 861650101**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 01/07/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 07/05/2021 et du 01/07/2021 par Mr Lavergne :

Eclairage moyen horizontal : 316Lux

Facteur d'uniformité : 0,74

Rapport Emin/Emaxi : 0,57

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E4**

▪ **MONTMORILLON – STADE JEAN GUILLOT – NNI 861650301**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 23/06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 19/05/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 07/05/2021 par Mr Lavergne :

Eclairage moyen horizontal : 202 Lux

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emin/Emaxi : 0,51

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **CHAUVIGNY – STADE GILBERT ARNAULT – NNI 860700101**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 24/06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 21/05/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 07/05/2021 et du 20/05/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 234 Lux

Facteur d'uniformité : 0,73

Rapport Emin/Emaxi : 0,51

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **CENON – STADE DES SOURCES – NNI 860460101**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 24/06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 26/05/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 25/05/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 230 Lux

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emin/Emaxi : 0,53

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **LES TROIS MOUTIERS – STADE MONTCAILLOU – NNI 862740101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 02/05/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 09/07/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 25/05/2021 et du 06/07/2021 par Mr Malbrand :

Eclairage moyen horizontal : 188 Lux

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emin/Emaxi : 0,42

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **MIGNE AUXANCES – STADE ANDRE JURASSON – NNI 861580101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 05/06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 21/05/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 20/05/2021 par Mr Texier :

Eclairage moyen horizontal : 196 Lux

Facteur d'uniformité : 0,77

Rapport Emin/Emaxi : 0,54

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **POITIERS – STADE REBEILLEAU – NNI 861940401**

Cette installation était classée en Niveau E3 jusqu'au 24/06/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E3 du 18/05/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 18/05/2021 par Mr Texier :

Eclairage moyen horizontal : 380 Lux

Facteur d'uniformité : 0,87

Rapport Emin/Emaxi : 0,74

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E4**

▪ **BONNEUIL MATOURS – STADE MUNICIPAL – NNI 860320101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 22/02/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 28/05/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 27/05/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 178 Lux

Facteur d'uniformité : 0,73

Rapport Emin/Emaxi : 0,51

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **TERCE – STADE MUNICIPAL – NNI 862680101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 29/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 01/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 19/05/2021 par Mr Raveau :

Eclairage moyen horizontal : 172 Lux

Facteur d'uniformité : 0,75

Rapport Emin/Emaxi : 0,54

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **NAINTRE – STADE R. ANDRAULT – NNI 861740101**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 26/03/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 10/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 31/05/2021 par Mr Billy :

Eclairage moyen horizontal : 305 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emin/Emaxi : 0,51

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **CHATELLERAULT – STADE DE LA MONTEE ROUGE – NNI 860660101**

Cette installation était classée en Niveau E3 jusqu'au 26/03/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E3 du 10/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 31/05/2021 et du 07/06/2021 de Mr Billy :

Eclairage moyen horizontal : 336 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emin/Emaxi : 0,56

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E4**

▪ **DANGE – STADE MARCEL THIOLET – NNI 860920101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 05/03/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 17/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 07/05/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 232 Lux

Facteur d'uniformité : 0,77

Rapport Emin/Emaxi : 0,60

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **OYRE – STADE MUNICIPAL – NNI 861860101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 20/02/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 08/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 08/06/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 183 Lux

Facteur d'uniformité : 0,74

Rapport Emin/Emaxi : 0,58

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **BUXEROLLES – STADE ANDRE MESSY – NNI 860410201**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 29/10/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 03/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 01/06/2021 par Mr Texier :

Eclairage moyen horizontal : 226 Lux

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emin/Emaxi : 0,50

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **BUXEROLLES – STADE MICHEL AMAND – NNI 860410101**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 25/06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 03/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 17/05/2021 par Mr Raveau :

Eclairage moyen horizontal : 422 Lux

Facteur d'uniformité : 0,78

Rapport Emin/Emaxi : 0,56

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E4**

▪ **LOUDUN – STADE TURSINI – NNI 861370101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 29/10/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 22/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 28/05/2021 et du 16/06/2021 par Mr Malbrand :

Eclairage moyen horizontal : 221 Lux (retrouve son niveau E4)

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emin/Emaxi : 0,51

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **NEUVILLE – STADE RENE GARNAUD – NNI 861770101**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 25/06/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 15/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 14/06/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 246 Lux

Facteur d'uniformité : 0,79

Rapport Emin/Emaxi : 0,60

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **NEUVILLE – STADE SERGE DELHUMEAU – NNI 861770201**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 30/01/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 15/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 14/06/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 266 Lux

Facteur d'uniformité : 0,74

Rapport Emin/Emaxi : 0,57

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

▪ **ST MAURICE – STADE DES TAMISIERES – NNI 862350101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 04/03/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 14/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 14/06/2021 par Mr Lavergne :

Eclairage moyen horizontal : 164 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emin/Emaxi : 0,53

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **SCORBE CLAIRVAUX – STADE MUNICIPAL – NNI 862580101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 09/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 29/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 22/06/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 151 Lux

Facteur d'uniformité : 0,73

Rapport Emin/Emaxi : 0,42

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **LA ROCHE POSAY – STADE DU BREUIL – NNI 863070101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 22/02/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 22/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 22/06/2021 par Mr Hérault :

Eclairage moyen horizontal : 191 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emin/Emaxi : 0,45

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **LUSIGNAN – STADE JACQUES PAPINEAU – NNI 861390101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 14/03/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 28/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 24/06/2021 par Mr Raveau :

Eclairage moyen horizontal : 148 Lux

Facteur d'uniformité : 0,73

Rapport Emin/Emaxi : 0,48

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

▪ **VALDIVIENNE – STADE REMI PAPUCHON – NNI 862330101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 17/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 29/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 29/06/2021 par Mr Lavergne :

Eclairage moyen horizontal : 157 Lux

Facteur d'uniformité : 0,60 (0,70)

Rapport Emin/Emaxi : 0,38 (0,40)

Non conforme pour un E5, un 2ème contrôle est prévu

▪ **NOUAILLE MAUPERTUIS – STADE MUNICIPAL DE LA LEZINIÈRE – NNI 861800101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 29/03/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 25/05/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 25/05/2021 par Mr Raveau :

Eclairage moyen horizontal : 179 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emin/Emaxi : 0,43

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E6**

AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

▪ **ST BENOIT – STADE DE LA VARENNE Annexe SYE – NNI 862410102**

✓ Courrier de la mairie et services techniques demandant le non-contrôle de l'éclairage

✓ Pris note

▪ **LA CHAPELLE VIVIERS – STADE MUNICIPAL – NNI 860590101**

✓ Courrier de la mairie du 17/06/2021 confirmant le non-contrôle de l'éclairage pour 2021/2022

✓ Pris note

▪ **ANTRAN - STADE Annexe**

✓ Dossier FAFA pour pose d'une main courante coté vestiaires et de bancs de touche joueurs de 2m50

✓ Avis favorable

▪ **POITIERS – STADE DE ST ELOI 2 en SYE**

✓ Mail de Mr Pain du 30/06/2021 (16h35) sur le non-contrôle de l'éclairage (pas de match en nocturne)

✓ Modifier Foot2000 > pas d'éclairage sur le 0101 – transmis CRTIS

- **MAZEROLLES – STADE MUNICIPAL**
- ✓ Courrier du maire du 29/06/2021 confirmant la non-utilisation de l'éclairage du stade

CONTROLE DE STADE, VISITES OU RENDEZ-VOUS DISTRICT ET MAIRIE – AVIS PREALABLE

- **CHATELLERAULT** – rendez-vous le 29/06/2021 à 16h pour étude vestiaires et terrains synthétiques
 - ✓ **Convoqués** : Mrs Hérault et Malbrand
 - ✓ Un rapport est fait sur cette réunion avec les personnes présentes

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : Guy Malbrand

